



Le service social et son réseau d'Assistant(e)s de Service Social (ASS) au plus près de vous

- **Dans quel cas solliciter l'ASS de votre département ?**

Vous vous trouvez confronté à **une difficulté dans votre vie personnelle** (santé, famille, budget, logement...) **et/ou professionnelle** (changement dans le service, mal-être au travail, mutation ...) ?

Vous avez **besoin** d'une information, d'en parler, de **prendre du recul** ?

- **Pourquoi le(la) rencontrer ?**

C'est un(e) professionnel(le) de l'écoute, titulaire d'un diplôme d'État et soumis(e) au secret professionnel et à la stricte confidentialité des propos échangés, indépendant(e) de votre hiérarchie.

L'assistant(e) de service de social pourra :

- ✓ évaluer votre situation,
- ✓ vous conseiller,
- ✓ vous orienter vers les services compétents,
- ✓ vous apporter une aide à la réflexion,
- ✓ vous soutenir dans vos prises de décisions,
- ✓ vous aider dans la recherche des solutions les mieux adaptées à votre situation.

- **Où le(la) rencontrer ?**



A son bureau : DELEGATION D'ACTION SOCIALE
26 Bis, avenue de FETILLY
17021 LA ROCHELLE CEDEX

Lors des permanences sur votre lieu de travail :

- Ecole des douanes, rue du jura 17021 LA ROCHELLE CEDEX
- Centre des Finances Publiques de ROCHEFORT, Avenue Wilson 17300 ROCHEFORT
- Centre des Finances Publiques de ROYAN, Rue des Cormorans 17200 ROYAN
- Centre des Finances publiques de SAINTES, Cours Charles de Gaulles 17100 SAINTES

A votre domicile (avec votre accord)

- **Comment le(la) contacter ?**



Par téléphone : 05 46 30 61 42 ou 06 67 79 31 84